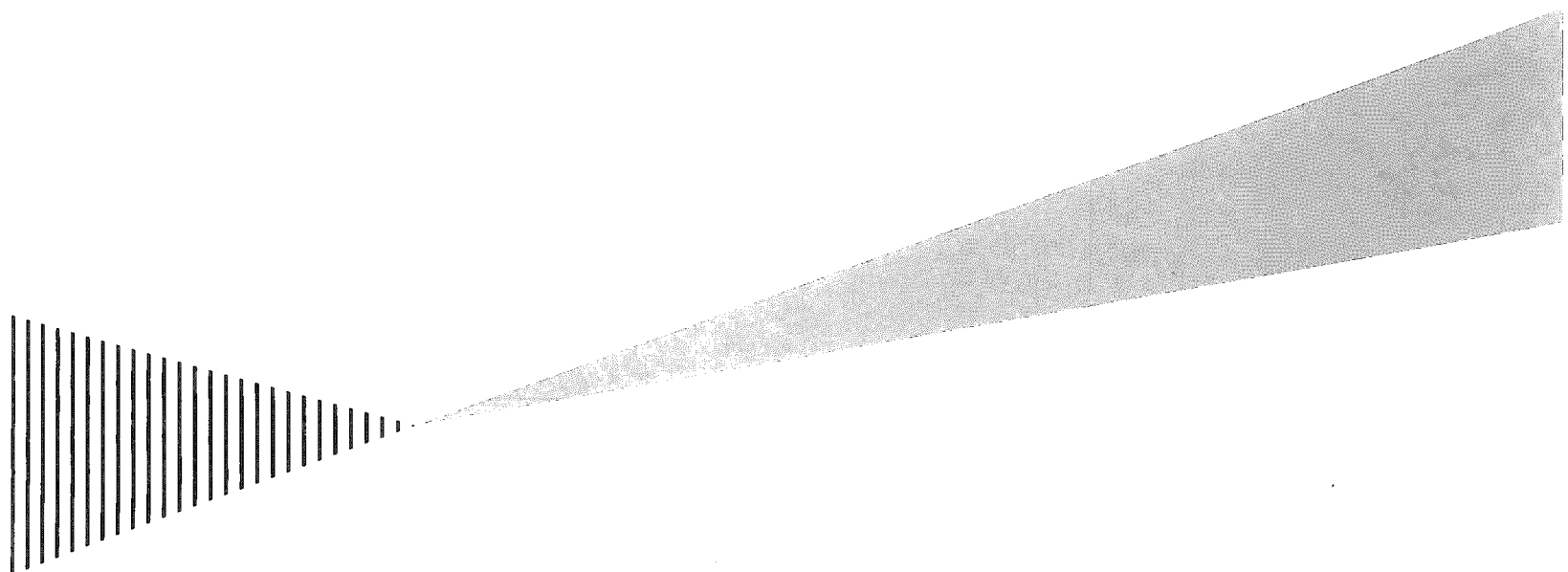


VILLE DE DIEPPE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL CONSOLIDÉ

Exercice terminé le 31 décembre 2017



**Travailler ensemble
pour un monde meilleur**

TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 décembre 2017

MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES	i
RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	2
État consolidé de la situation financière	3
État consolidé de la variation de la dette nette	4
État consolidé des flux de trésorerie	5
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	6

VILLE DE DIEPPE

MEMBRES DU CONSEIL, OFFICIERS MUNICIPAUX ET STATISTIQUES GÉNÉRALES

Exercice terminé le 31 décembre 2017

MAIRE

Yvon Lapierre

MAIRE-ADJOINT

Edward Gaudet

CONSEILLERS

Patricia Arsenault
Edward Gaudet
Jean-Marc Brideau
Roger LeBlanc

Jean-Claude Cormier
Daniel Allain
Ernest Thibodeau

OFFICIERS MUNICIPAUX

Directeur général / Secrétaire municipal
Secrétaire municipal adjoint
Trésorier
Chef des pompiers
Gestionnaire principal du service des travaux publics
Gestionnaire principal du service de culture, loisirs et vie communautaire
Directrice du service d'ingénierie
Chef de direction des services à la communauté
Directrice du service des communications
Directeur du service de planification et de développement
Directrice du service des ressources humaines
Directeur du service de performance organisationnelle
Directeur du service des technologies de l'information

Marc Melanson
Stéphane Simard
Stéphane Thériault
Conrad Landry
David Knowles
Luc Bujold
Angèle Spencer
Raymond Bourque
Annie Duguay
André Frenette
Martine Savoie
Luc Richard
Shaun Daigle

Conseillers juridiques principaux

McIntyre Finn

Auditeurs

Ernst & Young
Comptables professionnels agréés

STATISTIQUES GÉNÉRALES

Population : 25 384 (recensement 2016)

VALEUR IMPOSABLE ET TAUX D'IMPOSITION LOCALE

	Valeur imposable	Taux d'imposition
2017 - Dieppe	2 989 052 185 \$	1,6195 \$
2017 - Dieppe - extérieur	302 000 \$	0,9825 \$
2018 - Dieppe	3 030 003 202 \$	1,6295 \$
2018 - Dieppe - extérieur	309 763 \$	1,1443 \$



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À son Honneur le maire et aux membres du conseil

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la VILLE DE DIEPPE, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2017 et les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE DIEPPE au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ernst + Young S.M.R./S.E.M.C.R.L.

Dieppe, Canada
le 9 avril 2018

Comptables professionnels agréés

VILLE DE DIEPPE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Exercice terminé le 31 décembre

	2017 Budget	2017 Réel	2016 Réel
REVENUS			
Mandat d'imposition	48 410 667 \$	48 410 667 \$	46 239 729 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements			
Autres municipalités (note 19)	123 032	138 800	123 032
Province du Nouveau-Brunswick (note 19)	162 114	146 718	155 158
Ventes de services (note 19)	12 162 249	11 828 462	12 012 112
Autres revenus de provenance interne (note 19)	680 912	977 486	1 188 999
Subvention de financement et de péréquation communautaire	995 217	995 217	928 169
Autres subventions	-	150 000	-
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	4	4	5 741
Intérêts gagnés	84 000	222 512	206 345
Contributions aux investissements en immobilisations d'autres gouvernements	-	5 276 523	4 955 047
Contributions en immobilisations des développeurs	-	1 202 580	1 101 935
Autres contributions	-	839 959	308 033
Gain sur ventes de terrains (note 3)	-	133 534	273 404
	62 618 195 \$	70 322 462 \$	67 497 704 \$
DÉPENSES			
Services d'administration générale (note 19)	5 711 251 \$	4 995 936 \$	5 933 099 \$
Services de protection (note 19)	11 935 834	11 637 102	11 393 928
Services de transports (note 19)	8 562 647	7 150 589	7 102 141
Services d'hygiène du milieu (note 19)	1 170 964	1 099 917	1 078 738
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire (note 19)	2 688 023	3 315 770	2 944 364
Services récréatifs et culturels (note 19)	7 270 181	7 250 788	7 087 947
Approvisionnement en eau (note 19)	4 965 014	4 566 264	4 478 731
Collectage et évacuation des eaux d'égouts (note 19)	3 899 154	3 707 061	3 669 333
Services financiers - général (note 19)	2 458 084	2 279 376	2 502 908
Services financiers - eau (note 19)	678 000	680 136	701 893
Services financiers - égouts (note 19)	328 000	331 909	328 645
Amortissement des immobilisations corporelles	-	10 874 292	10 003 738
Baisse de valeur sur stocks de terrains	-	-	10 401
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	214 994	550 248
	49 667 152	58 104 134	57 786 114
EXCÉDENT DE L'EXERCICE (notes 15 et 18)	12 951 043 \$	12 218 328 \$	9 711 590 \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT		216 895 191	207 183 601
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN		229 113 519 \$	216 895 191 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

VILLE DE DIEPPE

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 décembre

2017

2016

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	16 207 183 \$	13 667 372 \$
Débiteurs		
Général	2 876 991	2 629 624
Taxe de vente à recevoir	1 294 874	1 362 156
Gouvernements	5 519 738	5 467 455
	25 898 786	23 126 607

PASSIFS

Découvert bancaire	839 212	943 418
Créditeurs	7 790 012	8 401 305
Déductions à la source à payer	45 302	54 397
Dus à d'autres gouvernements	1 604 457	239 913
Congés de maladie accumulés (note 6)	1 145 000	1 100 000
Revenus différés	573 410	221 461
Retenues de garanties	381 010	629 130
Dettes à long terme et obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 4)	94 037 468	90 050 482
	106 415 871	101 640 106

DETTE NETTE

(80 517 085) **(78 513 499)**

ACTIFS NON-FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 13)	417 414 803	394 775 143
Amortissement cumulé	(111 764 360)	(103 119 676)
	305 650 443	291 655 467
Inventaire	21 109	23 873
Stocks de terrains	3 844 460	3 713 991
Charges payées d'avance	114 592	15 359
	309 630 604	295 408 690

EXCÉDENT ACCUMULÉ

229 113 519 \$ **216 895 191 \$**

ÉVENTUALITÉS (note 7) ET ENGAGEMENT (note 8)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

APPROUVÉ PAR

 Maire

 Secrétaire municipal ou trésorier

VILLE DE DIEPPE**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE**

Exercice terminé le 31 décembre

2017**2016**

Excédent de l'exercice	12 218 328 \$	9 711 590 \$
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(25 203 389)	(19 066 841)
Produits de la vente d'immobilisations corporelles	119 127	391 835
Amortissement des immobilisations corporelles	10 874 292	10 003 738
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	214 994	550 248
	(1 776 648)	1 590 570
Acquisition de l'inventaire	(21 109)	(23 873)
Acquisition des charges payées d'avance	(114 592)	(15 359)
Consommation de l'inventaire	23 873	21 568
Utilisation des charges payées d'avance	15 359	367 656
Baisse de valeur des stocks de terrains	-	10 401
Variation des stocks de terrains	(130 469)	93 600
	(226 938)	453 993
Diminution (augmentation) de la dette nette	(2 003 586)	2 044 563
Dettes nettes au début de l'exercice	(78 513 499)	(80 558 062)
Dettes nettes à la fin de l'exercice	(80 517 085) \$	(78 513 499) \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

VILLE DE DIEPPE

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre

	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de l'exercice	12 218 328 \$	9 711 590 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	214 994	550 248
Baisse de valeur des stocks de terrain	-	10 401
Amortissement des immobilisations corporelles	10 874 292	10 003 738
Contributions en immobilisations des développeurs	(1 202 580)	(1 101 935)
	22 105 034	19 174 042
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(232 368)	(598 164)
Créditeurs, déductions à la source à payer et dus à d'autres gouvernements	744 156	2 631 082
Variation dans l'inventaire, les stocks de terrains et les charges payées d'avance	(226 938)	443 592
Autres éléments	148 829	90 540
	22 538 713	21 741 092
ACTIVITÉS DE CAPITAL		
Acquisition d'immobilisations corporelles nette des contributions des développeurs	(22 214 990)	(17 964 906)
Produit de la cession d'immobilisations	119 127	391 835
	(22 095 863)	(17 573 071)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obtention de financement supplémentaire	9 919 000	5 885 000
Remboursement de la dette à long terme et des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(7 717 833)	(7 069 369)
	2 201 167	(1 184 369)
AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	2 644 017	2 983 652
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	12 723 954	9 740 302
ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	15 367 971 \$	12 723 954 \$
Les espèces et quasi-espèces se composent des éléments suivants :		
Encaisse	16 207 183 \$	13 667 372 \$
Découvert bancaire	(839 212)	(943 418)
	15 367 971 \$	12 723 954 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ENTITÉ

La Ville de Dieppe (la "Ville") a été incorporée comme ville par la Loi sur les municipalités du Nouveau-Brunswick le 1^{er} janvier 1952 et a accédé au statut de ville le 1^{er} janvier 2003 par une modification du Règlement 85-6 du Nouveau-Brunswick, en vertu de la Loi sur les municipalités. En tant que municipalité, la Ville est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(c) de la Loi de l'impôt sur le revenu canadienne. La Ville s'est donnée l'énoncé de vision suivant : "La Ville de Dieppe reflète sa fierté acadienne dans son accueil à tous; il fait bon y vivre et élever une famille grâce à son développement intelligent et son souci pour l'environnement."

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Ville de Dieppe reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) des Comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers présentés selon les normes comptables du secteur public (CSP) portent surtout sur la situation financière de la Ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Ville.

Les entités suivantes sont comprises dans ces états financiers consolidés :

- Ville de Dieppe
- Expansion Dieppe Inc.
- Gestion 1604 Inc.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Ville sont les suivants :

Entité publiante

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Ville et qui sont la propriété de la Ville ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2017

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 23 janvier 2017 et par le Ministre des gouvernements locaux le 27 janvier 2017.

Comptabilisation des revenus

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.

Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

Les subventions reçues d'une tierce partie, tel un autre gouvernement pour financer une portion d'une construction ou d'achat d'une immobilisation corporelle détenue par la Ville, sont comptabilisées dans les revenus.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les normes CSP exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville sont comptabilisés initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2017

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût, qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<u>Type d'actif</u>	<u>Années</u>
Améliorations foncières	10 à 25
Équipement et machinerie	3 à 30
Véhicules	5 à 10
Bâtiments	20 à 50
Réseaux de transport routier ("transports")	10 à 50
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées ("eau et égouts")	30 à 100

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

Lorsque la Ville contribue aux coûts des travaux d'immobilisations sur une route provinciale désignée, sa part des coûts des travaux est inscrite à l'immobilisation corporelle. Les contributions des développeurs sont inscrites à la juste valeur à la date à laquelle elles sont reçues.

Dépréciation

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptabilisée nette. L'existence d'une dépréciation est établie en comparant la valeur comptable à la valeur estimative du potentiel de service que l'immobilisation corporelle représente encore pour la Ville. Toute dépréciation entraîne une réduction de la valeur de l'actif et la comptabilisation d'une charge en résultat au cours de l'exercice. Une perte de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises si la valeur de l'actif à long terme en question s'accroît ultérieurement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La Ville est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Ville sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants :

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Ville. Ceci comprend les fonctions du conseil, la gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux, l'inspection des bâtiments et d'autres mesures de protection.

Services de transports

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et d'autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire

Cette section est responsable du zonage, du développement économique, du tourisme et d'autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrains de jeux et d'autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2017

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Inventaire

L'inventaire est évalué au moindre du coût et du coût de remplacement net, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Stocks de terrains

Les stocks de terrains sont évalués au moindre du coût et de la juste valeur marchande. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct pour les terrains qui ne représentent qu'un seul lot et selon la méthode du coût moyen pour les autres terrains.

Avantages postérieurs à l'emploi

La Ville offre un programme de congé de maladie, tel que décrit à la note 6.

La Ville offre également à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées. Les coûts du régime de retraite afférents aux services courants sont portés aux résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont dues par l'employeur.

3. GAIN SUR VENTES DE TERRAINS	2017	2016
Ventes de terrains	187 650 \$	454 997 \$
Coût des terrains vendus	(54 116)	(181 593)
	133 534 \$	273 404 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2017

4. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION	2017	2016
Obligations découlant de contrats de location-acquisition		
Contrat de location d'un camion de pompier, avec une valeur nette comptable de 1 224 843 \$, remboursable par versements mensuels de 12 149 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 3,19 %, avec option d'achat à 1 \$ à l'échéance en février 2027.	1 324 233 \$	- \$
Contrat de location d'un camion de pompier, avec une valeur nette comptable de 522 305 \$, remboursable par versements mensuels de 5 206 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 3,19 %, avec option d'achat à 1 \$ à l'échéance en juillet 2027.	593 485	-
Intérêts inclus dans les versements	(257 982)	-
	1 659 736	-
Emprunt		
Emprunt, garanti par le terrain et la bâtisse de l'hôtel de Ville d'une valeur comptable nette de 7 457 326 \$, remboursable par versements mensuels de 72 689 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 5,62 %, échéant en octobre 2031.	8 389 732	8 778 482
Déventures		
1) Débenture, 0,95 % à 3,50 %, portion échéant en 2030 et 2035.	7 221 000	7 668 000
2) Débenture, 1,05 % à 3,65 %, échéant en 2030.	7 541 000	8 709 000
3) Débenture, 1,20 % à 3,10 %, échéant en 2024.	3 670 000	4 496 000
4) Débenture, 1,20 % à 3,80 %, portion échéant en 2031 et 2036.	13 775 000	15 273 000
5) Débenture, renouvelée en 2017.	-	5 798 000
6) Débenture, 2,10 % à 5,55 %, renouvelable en 2023, portion échéant en 2028 et 2033.	4 603 000	4 916 000
7) Débenture, 1,00 % à 4,50 %, renouvelable en 2019, portion échéant en 2024, 2029 et 2034.	7 476 000	7 927 000
8) Débenture, 1,50 % à 3,85 %, renouvelable en 2020, portion échéant en 2025, 2030, 2035 et 2040.	8 908 000	9 477 000
À reporter	63 243 468 \$	73 350 482 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2017

4. DETTE À LONG TERME ET OBLIGATIONS DÉCOULANT DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION (suite)	2017	2016
Reporté	63 243 468 \$	73 350 482 \$
9) Débenture, 1,35 % à 3,45 %, renouvelable en 2021, portion échéant en 2026, 2031 et 2036.	3 993 000	4 207 000
10) Débenture, remboursée en 2017.	-	308 000
11) Débenture, 1,35 % à 3,80 %, renouvelable en 2032, échéant en 2037.	7 649 000	8 019 000
12) Débenture, 1,25 % à 4,40 %, portion échéant en 2028 et 2033.	3 979 000	4 474 000
13) Débenture, 1,65 % à 3,20 %, portion échéant en 2027 et 2032.	15 173 000	-
Total	94 037 468 \$	90 050 482 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux pour les municipalités a été obtenue pour l'emprunt et les débentures.

L'estimé des remboursements en capital de la dette à long terme et des paiements minimum exigibles au titre des contrats de location-acquisition à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants, en présumant le renouvellement des dettes tel que prévu :

Dettes	Contrats de location-acquisition
2018 - 8 112 117 \$	208 259 \$
2019 - 8 047 884 \$	208 259 \$
2020 - 7 825 255 \$	208 259 \$
2021 - 7 371 742 \$	208 259 \$
2022 - 6 896 296 \$	208 259 \$

5. EMPRUNTS À COURT TERME**Emprunt d'exploitation**

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50 % du budget de fonctionnement pour l'année. En 2017, la Ville s'est conformée à ces restrictions.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

5. EMPRUNT À COURT TERME (suite)

Emprunt inter fonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet de capital. Les montants payables entre les fonds sont en conformité avec cette exigence.

6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Congés de maladie accumulés

La Ville offre un congé de maladie qui s'accumule à raison de 8 heures par mois pour les employés non administratifs à temps plein et à 7 heures par mois pour les employés administratifs à temps plein. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée maximale de 5 jours consécutifs avec un maximum de 12 jours par année.

Une évaluation actuarielle a été réalisée en conformité avec SP 3255. La méthode actuarielle utilisée est la méthode de répartition des prestations au prorata des services. L'évaluation était basée sur un certain nombre d'hypothèses concernant des événements futurs, comme les taux d'intérêt, les salaires et le roulement du personnel et la retraite. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la Ville.

Les principales hypothèses de l'évaluation sont comme suit :

- augmentation de salaire annuelle est de 3,0 %;
- le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 4,5 %;
- âge de la retraite est de 62; et
- estimation de l'utilisation nette du taux de congés de maladie varie avec l'âge.

Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

Régime de retraite

Durant l'exercice, la Ville a versé 1 054 462 \$ (2016 - 998 724 \$) au régime de retraite. Les contributions de la Ville sont de 4,5 % à 11,5 % du salaire des employés, dépendant de la catégorie de l'employé.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

7. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des opérations, la Ville est impliquée dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. De l'avis des conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et des montants, le cas échéant, que la Ville pourrait être appelée à verser. Conséquemment, aucune provision ne figure aux états financiers.

8. ENGAGEMENT

La Ville s'est engagée à acheter son eau potable de la Ville de Moncton jusqu'en 2032. La Ville de Moncton charge la Ville chaque mois selon le nombre de mètres cube d'eau utilisée par la Ville selon les compteurs d'eau et selon le tarif annuel par mètre cube utilisé calculé annuellement par la Ville de Moncton.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Ville est exposée à ce risque relativement à sa dette à long terme qui porte intérêt à des taux d'intérêt fixes.

La direction est d'avis que la Ville n'est pas exposée à d'autres risques significatifs découlant de ses instruments financiers.

10. TRANSFERTS AUX RÉSERVES

Les transferts entre les fonds de réserve furent autorisés au conseil le 11 décembre 2017 par résolution à l'exception des transferts de la réserve suivants : des montants de 100 000 \$, 250 000 \$ et 40 000 \$ qui furent autorisés le 13 mars 2017, d'un montant de 1 100 000 \$ qui fut autorisé le 27 mars 2017, des montants de 650 000 \$, 462 000 \$, 950 000 \$, 550 000 \$ et 361 962 \$ qui furent autorisés le 8 mai 2017, d'un montant de 600 000 \$ qui fut autorisé le 10 juillet 2017, des montants de 147 825 \$ et 13 000 \$ qui furent autorisés le 14 août 2017 et des montants de 50 000 \$ et 65 000 \$ qui furent autorisés le 25 septembre 2017.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

11. EXCÉDENT/DÉFICIT AU FONDS DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES D'EAU ET ÉGOUTS

La Loi sur les municipalités exige que les excédents/déficits au fonds de fonctionnement des services d'eau et égouts soient absorbés par un ou plusieurs des quatre budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent/déficit à la fin de l'année est le suivant :

	2017	2016
2017 excédent	42 745 \$	- \$
2016 excédent	145 691	145 691
2015 excédent	-	323 034
	188 436 \$	468 725 \$

12. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau pour la protection contre les incendies débités par la Ville est dans les limites autorisées par le règlement 81-195 sous la Loi sur les municipalités en fonction du pourcentage applicable de dépenses du système de l'eau pour la population.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

13. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Améliorations foncières	Équipement et machinerie	Véhicules	Bâtiments	Transports	Eau et égouts	Travaux en cours	Total 2017	Total 2016
COÛT										
Solde d'ouverture	24 442 923 \$	9 898 640 \$	4 037 571 \$	10 712 048 \$	64 164 809 \$	154 589 369 \$	117 098 306 \$	9 831 477 \$	394 775 143 \$	378 218 656 \$
Plus :										
Acquisitions de l'année	1 829 486	4 509 434	600 879	3 274 911	-	16 189 963	3 937 282	-	30 341 955	16 633 488
Dispositions de l'année	-	(212 023)	(337 603)	(1 212 471)	-	(579 213)	(222 419)	-	(2 563 729)	(2 510 354)
Variation nette des travaux en cours	-	-	-	-	-	-	-	(5 138 566)	(5 138 566)	2 433 353
Solde de clôture	26 272 409	14 196 051	4 300 847	12 774 488	64 164 809	170 200 119	120 813 169	4 692 911	417 414 803	394 775 143
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde d'ouverture	-	3 852 145	1 893 104	5 707 255	19 858 512	44 406 665	27 401 995	-	103 119 676	94 684 209
Plus :										
Amortissement de l'année	-	614 635	415 386	794 734	2 298 533	4 936 407	1 814 597	-	10 874 292	10 003 738
Amortissement cumulé sur dispositions	-	(212 023)	(296 773)	(1 133 885)	-	(459 750)	(127 177)	-	(2 229 608)	(1 568 271)
Solde de clôture	-	4 254 757	2 011 717	5 368 104	22 157 045	48 883 322	29 089 415	-	111 764 360	103 119 676
VALEUR NETTE DES										
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 272 409 \$	9 941 294 \$	2 289 130 \$	7 406 384 \$	42 007 764 \$	121 316 797 \$	91 723 754 \$	4 692 911 \$	305 650 443 \$	291 655 467 \$

Au cours de l'exercice, des véhicules pour un montant de 1 785 819 \$ (2016 - 0 \$) ont été acquis au moyen de contrats de location-acquisition. Au 31 décembre 2017, les immobilisations corporelles louées de la Ville représentent des véhicules ayant un coût de 1 785 819 \$ (2016 - 0 \$) et de l'amortissement cumulé de 38 671 \$ (2016 - 0 \$).

Au cours de l'exercice, des terrains pour 80 800 \$ (2016 - 0 \$), des immobilisations de transports de 544 415 \$ (2016 - 562 463 \$), des immobilisations d'eau et égouts de 577 365 \$ (2016 - 518 220 \$) et des améliorations foncières de 0 \$ (2016 - 21 252 \$) ont été reçus à titre de contributions des développeurs.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

14. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Administration générale	Protection	Transports	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2017 Consolidés	2016 Consolidés
Revenus									
Mandat d'imposition	6 290 791 \$	12 851 827 \$	18 040 200 \$	1 113 290 \$	2 167 806 \$	7 946 753 \$	- \$	48 410 667 \$	46 239 729 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	138 800	146 718	-	-	-	-	285 518	278 190
Ventes de services	-	-	-	-	-	1 443 533	10 384 929	11 828 462	12 012 112
Subvention de financement et de péréquation communautaire	129 325	264 205	370 867	22 887	44 565	163 368	-	995 217	928 169
Autres subventions	-	-	-	-	-	150 000	-	150 000	-
Intérêts gagnés	26 265	53 660	75 322	4 648	9 052	33 179	20 386	222 512	206 345
Autres	18 751	634 368	4 494 136	1 608	1 012 017	511 988	1 757 218	8 430 086	7 833 159
	6 465 132	13 942 860	23 127 243	1 142 433	3 233 440	10 248 821	12 162 533	70 322 462	67 497 704
Dépenses									
Salaires et bénéfices	1 989 946	4 921 504	3 273 903	-	1 334 345	3 889 698	2 715 428	18 124 824	17 840 942
Biens et services	2 380 949	6 715 598	3 876 686	1 099 917	1 981 425	3 342 686	5 557 897	24 955 158	25 211 895
Amortissement	755 792	554 641	5 782 267	-	2 785	1 760 678	2 018 129	10 874 292	10 003 738
Intérêts	486 084	203 026	1 230 374	-	-	359 891	1 012 046	3 291 421	3 533 446
Autres	625 041	-	203 880	-	-	(65 724)	95 242	858 439	1 196 093
	6 237 812	12 394 769	14 367 110	1 099 917	3 318 555	9 287 229	11 398 742	58 104 134	57 786 114
Excédent (déficit) de l'année	227 320 \$	1 548 091 \$	8 760 133 \$	42 516 \$	(85 115) \$	961 592 \$	763 791 \$	12 218 328 \$	9 711 590 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

15. RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'ANNÉE

	Fonctionnement général	Capital général	Fonctionnement eau et égouts	Capital eau et égouts	Parc industriel	Fonds de réserve	Total
Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2017	511 159 \$	15 721 632 \$	42 745 \$	6 105 862 \$	(152 207) \$	583 514 \$	22 812 705 \$
Ajustements à l'excédent (déficit) annuel							
Excédent d'avant-dernière année	(792 578)	-	(323 034)	-	-	-	(1 115 612)
Élimination des transferts entre fonds							
Fonds de réserve de fonctionnement général	170 000	-	-	-	-	(170 000)	-
Fonds de réserve capital général	5 194 000	(2 814 825)	-	-	-	(2 379 175)	-
Transferts entre fonds	2 781 628	(2 781 628)	546 846	(546 846)	-	-	-
Fonds de réserve de fonctionnement des services d'eau et égouts	-	-	(125 000)	-	-	125 000	-
Fonds de réserve capital d'eau et égouts	-	-	666 000	(2 650 962)	-	1 984 962	-
Transferts entre fonds	(186 176)	-	-	-	186 176	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	5 826 750	(5 767 408)	1 765 000	(1 765 000)	(59 342)	-	-
Élimination d'un revenu interne	1 427 000	-	(1 427 000)	-	-	-	-
Dépense d'amortissement des immobilisations	-	(8 853 378)	-	(2 018 129)	-	-	(10 871 507)
Contributions en immobilisations des développeurs	-	588 415	-	614 165	-	-	1 202 580
Dépenses reclassées aux immobilisations corporelles	368 197	-	-	-	-	-	368 197
Argent reçu au lieu de terrain pour parcs municipaux, inscrit comme revenu différé	-	-	-	-	-	(3 304)	(3 304)
Perte sur disposition d'immobilisations	-	(203 880)	-	(95 243)	-	-	(299 123)
Bénéfice annuel des autres entités consolidées	150 003	-	(25 611)	-	-	-	124 392
Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2017	14 938 824	(19 832 704)	1 077 201	(6 462 015)	126 834	(442 517)	(10 594 377)
Excédent (déficit) pour l'année 2017 selon les normes CSP	15 449 983 \$	(4 111 072) \$	1 119 946 \$	(356 153) \$	(25 373) \$	140 997 \$	12 218 328 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

16. ÉTAT DES RÉSERVES

	Réserve fonctionnement général	Réserve capital général	Réserve fonctionnement eau et égouts	Réserve capital eau et égouts	Terrains d'utilité publique	Total 2017	Total 2016
Actifs et excédent accumulé	2 523 763 \$	8 114 419 \$	461 942 \$	3 610 284 \$	159 795 \$	14 870 203 \$	14 286 689 \$
Revenus							
Intérêts	26 114	62 976	6 468	43 674	1 765	140 997	83 171
Contribution du fonds de fonctionnement général	179 000	5 194 000	-	-	-	5 373 000	2 279 000
Contribution du fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	-	666 000	-	666 000	832 000
Autres	-	-	-	-	-	-	13 343
Vente de terrain	-	-	-	-	-	-	7 935
Argent reçu au lieu de terrain d'utilité publique	-	-	-	-	3 304	3 304	1 000
	205 114	5 256 976	6 468	709 674	5 069	6 183 301	3 216 449
Dépenses							
Transfert au fonds de fonctionnement général	9 000	-	-	-	-	9 000	348 000
Transfert au fonds de capital et d'emprunt général	-	2 814 825	-	-	-	2 814 825	(1 117 000)
Transfert au fonds de fonctionnement des services d'eau et d'égouts	-	-	125 000	-	-	125 000	50 000
Transfert au fonds de capital des services d'eau et d'égouts	-	-	-	2 650 962	-	2 650 962	(3 636 780)
Achat de terrain d'utilité publique	-	-	-	-	-	-	78 287
	9 000	2 814 825	125 000	2 650 962	-	5 599 787	(4 277 493)
Excédent (déficit) de l'année	196 114 \$	2 442 151 \$	(118 532) \$	(1 941 288) \$	5 069 \$	583 514 \$	7 493 942 \$

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

17. INFORMATION SUR ENTITÉS CONTROLÉES

	Ville de Dieppe	Expansion Dieppe Inc.	Gestion 1604 Inc.	Total 2017	Total 2016
Actifs	322 804 198 \$	4 285 226 \$	8 439 966 \$	335 529 390 \$	318 535 297 \$
Passifs	96 415 216	1 560 689	8 439 966	106 415 871	101 640 106
Excédent accumulé	226 388 982	2 724 537	-	229 113 519	216 895 191
Revenus	67 868 604	1 967 946	485 912	70 322 462	67 497 704
Dépenses	55 774 668	1 843 554	485 912	58 104 134	57 786 114
Excédent pour l'année	12 093 936 \$	124 392 \$	- \$	12 218 328 \$	9 711 590 \$

Les entités mentionnées ci-haut sont incluses dans les états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

18. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET SELON LES NORMES CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement eau et égouts	Amortissement immobilisations corporelles	Revenus Internes	Excédent avant-dernière année	Transferts	Transferts entités consolidées	Total
Revenus								
Mandat d'imposition	48 410 667 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	48 410 667 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	285 146	-	-	-	-	-	-	285 146
Ventes de services	1 323 680	10 838 569	-	-	-	-	-	12 162 249
Autres revenus de provenance interne	867 088	1 427 000	-	(1 427 000)	-	(186 176)	-	680 912
Subvention de financement et de péréquation communautaire	995 217	-	-	-	-	-	-	995 217
Transferts des réserves aux fonds de fonctionnement	635 000	95 000	-	-	-	(730 000)	-	-
Ajustement pour paiement tenant lieu d'impôt foncier	4	-	-	-	-	-	-	4
Intérêts gagnés	65 000	19 000	-	-	-	-	-	84 000
Contribution Expansion Dieppe Inc.	133 962	25 611	-	-	-	-	(159 573)	-
Excédent d'avant-dernière année	792 578	323 034	-	-	(1 115 612)	-	-	-
	53 508 342	12 728 214	-	(1 427 000)	(1 115 612)	(916 176)	(159 573)	62 618 195
Dépenses								
Services d'administration générale	5 711 251	-	-	-	-	-	-	5 711 251
Services de protection	13 362 834	-	-	(1 427 000)	-	-	-	11 935 834
Services de transports	8 562 647	-	-	-	-	-	-	8 562 647
Services d'hygiène du milieu	1 170 964	-	-	-	-	-	-	1 170 964
Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire	2 688 023	-	-	-	-	-	-	2 688 023
Services récréatifs et culturels	7 270 181	-	-	-	-	-	-	7 270 181
Approvisionnement en eau	-	4 965 014	-	-	-	-	-	4 965 014
Collectage et évacuation des eaux d'égouts	-	3 899 154	-	-	-	-	-	3 899 154
Intérêts sur la dette à long terme	2 458 084	1 006 000	-	-	-	-	-	3 464 084
Paiements de la dette à long terme	6 072 952	1 765 000	-	-	-	(7 837 952)	-	-
Transferts des fonds de fonctionnement aux fonds de capital	4 252 406	762 046	-	-	-	(5 014 452)	-	-
Transferts des fonds de fonctionnement aux réserves	1 959 000	331 000	-	-	-	(2 290 000)	-	-
	53 508 342	12 728 214	-	(1 427 000)	-	(15 142 404)	-	49 667 152
Excédent (déficit)	- \$	- \$	- \$	- \$	(1 115 612) \$	14 226 228 \$	(159 573) \$	12 951 043 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

19. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES	2017 Budget	2017 Réel	2016 Réel
Revenus			
<i>Prestations de services à d'autres gouvernements</i>			
<i>Autres municipalités</i>			
Feu	123 032 \$	138 800 \$	123 032 \$
<i>Province du Nouveau-Brunswick</i>			
Rues et chemins	145 935 \$	137 852 \$	148 017 \$
Peinture des lignes sur chaussées	16 179	8 866	7 141
	162 114 \$	146 718 \$	155 158 \$
<i>Ventes de services</i>			
Arénas	604 500 \$	702 139 \$	644 833 \$
Centre aquatique et sportif	592 600	593 909	595 593
Scène mobile - location et commanditaires	-	3 000	3 439
Programmes	114 580	127 619	107 642
Location de terrains sportifs	12 000	16 866	12 645
Eau	5 601 521	5 300 706	5 418 519
Réseau d'assainissement	5 088 048	4 819 740	4 956 688
Connections, services et autres	74 000	161 647	95 210
Intérêts gagnés	75 000	102 836	177 543
	12 162 249 \$	11 828 462 \$	12 012 112 \$
<i>Autres revenus de provenance interne</i>			
Permis de construction et autres permis	399 500 \$	463 236 \$	741 325 \$
Amendes			
Arrêté municipal	24 000	34 115	57 331
Loyers - matériel et immeuble	215 230	241 508	237 317
Divers	42 182	238 627	153 026
	680 912 \$	977 486 \$	1 188 999 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 31 décembre 2017

19. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2017 Budget	2017 Réal	2016 Réal
Dépenses			
<i>Services d'administration générale</i>			
<i>Services législatifs</i>			
Maire	36 498 \$	36 777 \$	32 750 \$
Conseillers	152 862	141 055	130 255
Autres	33 000	29 722	26 628
	222 360	207 554	189 633
<i>Administration</i>			
Greffier	301 203	297 092	293 937
Directeur	1 403 360	1 258 758	1 520 772
Immeubles	579 300	563 373	568 643
Avocat	285 000	249 580	255 192
Autres	830 697	457 113	1 182 136
	3 399 560	2 825 916	3 820 680
<i>Gestion des finances</i>			
Administration	197 606	189 361	187 805
Comptabilité	283 250	278 880	268 959
Vérification externe	51 000	46 277	59 299
	531 856	514 518	516 063
<i>Services courants</i>			
Coût d'évaluation	579 935	579 935	560 832
<i>Autres services d'administration générale</i>			
Congrès	15 840	12 710	10 884
Primes d'assurance responsabilité civile	213 000	207 788	205 814
Subvention - Théâtre Capitol	83 430	83 430	83 430
Subvention - autres	650 270	540 611	533 466
Autres	15 000	23 474	12 297
	977 540	868 013	845 891
	5 711 251 \$	4 995 936 \$	5 933 099 \$

VILLE DE DIEPPE**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**
31 décembre 2017

19. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2017 Budget	2017 Réel	2016 Réel
<i>Services de protection</i>			
Service de police			
Circulation	- \$	- \$	7 911 \$
Contrat G.R.C. et coûts municipaux	5 662 103	5 662 103	5 410 577
Programmes de prévention	-	-	2 800
	5 662 103	5 662 103	5 421 288
<i>Protection contre les incendies</i>			
Administration	528 569	369 724	519 026
Service de lutte contre les incendies	3 822 859	4 022 596	3 797 777
Enquêtes sur les incendies et prévention	10 000	11 373	5 305
Poste et bâtiment	453 500	421 646	415 063
Matériel de lutte contre les incendies	654 500	381 317	427 433
Formation	65 000	94 847	82 663
	5 534 428	5 301 503	5 247 267
Mesures d'urgence	6 000	6 921	15 955
<i>Autres</i>			
Inspection de construction	401 695	356 209	400 047
Application des arrêtés	241 793	222 954	217 221
Protection des animaux	5 000	2 597	10 224
Destruction des insectes et parasites	84 815	84 815	81 926
	733 303	666 575	709 418
	11 935 834 \$	11 637 102 \$	11 393 928 \$

VILLE DE DIEPPE**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**
31 décembre 2017

19. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2017 Budget	2017 Réel	2016 Réel
<i>Services de transports</i>			
<i>Services communs</i>			
Administration	368 826 \$	369 572 \$	330 045 \$
Formation et perfectionnement	17 750	16 849	19 952
Génie civil, planification, surveillance	868 984	814 506	706 747
Matériel général	139 726	113 666	115 148
Ateliers et autres bâtiments	1 141 613	1 034 251	1 068 329
	2 536 899	2 348 844	2 240 221
<i>Chemins et routes</i>			
Entretien au cours de l'été	1 647 431	1 417 091	1 636 269
Trottoirs	68 000	71 855	37 294
Égouts pluviaux et fossés de drainage	368 800	86 178	101 857
Enlèvement de la neige et de la glace	1 270 043	1 308 801	1 146 757
	3 354 274	2 883 925	2 922 177
Éclairage des rues	465 650	477 511	449 007
<i>Services relatifs à la circulation</i>			
Indicateurs des rues	25 440	32 153	27 617
Traçage des voies de circulation	42 629	42 600	52 695
Signaux routiers	52 500	44 878	45 987
	120 569	119 631	126 299
Transport en commun	1 610 255	1 317 178	1 284 786
Programme d'équipement	475 000	3 500	79 651
	8 562 647 \$	7 150 589 \$	7 102 141 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 décembre 2017

19. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2017 Budget	2017 Réel	2016 Réel
<i>Services d'hygiène du milieu</i>			
Dépotoirs et enlèvement des ordures	1 170 964 \$	1 099 917 \$	1 078 738 \$
<i>Services d'urbanisme, d'aménagement et de mise en valeur du territoire</i>			
Commission d'urbanisme	16 034 \$	16 034 \$	14 277 \$
Planification et développement	539 876	486 780	578 839
Remembrement foncier et réserve foncière	120 000	145 689	138 749
Expansion Dieppe	1 031 103	1 627 080	1 141 205
Commissions de développement économique	149 102	149 101	165 669
Promotion touristique et réceptions	753 408	820 649	831 392
Embellissement et amélioration de terrains	78 500	70 437	74 233
	2 688 023 \$	3 315 770 \$	2 944 364 \$
<i>Services récréatifs et culturels</i>			
Administration	617 985 \$	563 003 \$	615 009 \$
Centres communautaires	577 387	521 986	613 844
Centre aquatique et sportif	1 509 723	1 542 147	1 496 327
Arénas	1 626 145	1 712 049	1 626 617
Parcs et terrains de jeux	2 449 483	2 433 014	2 359 951
Autres services récréatifs	461 463	451 560	348 301
Formation et perfectionnement	8 600	8 625	9 351
Bibliothèque	19 395	18 404	18 547
	7 270 181 \$	7 250 788 \$	7 087 947 \$

VILLE DE DIEPPE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017

19. SUPPORT DE REVENUS ET DÉPENSES (suite)	2017 Budget	2017 Réal	2016 Réal
<i>Approvisionnement en eau</i>			
Administration	541 848 \$	541 288 \$	506 574 \$
Conduite et distribution	2 300 485	1 909 880	1 975 363
Force motrice et pompage	261 666	223 293	218 564
Achat d'eau	1 780 000	1 773 761	1 696 823
Test source d'eau	-	37 874	13 168
Facturation et perception	81 015	80 168	68 239
	4 965 014 \$	4 566 264 \$	4 478 731 \$
<i>Collectage et évacuation des eaux d'égouts</i>			
Administration	264 395 \$	267 183 \$	242 057 \$
Système de collectage des eaux d'égouts	1 119 546	990 743	973 120
Stations de relèvement des eaux d'égouts	33 978	33 093	20 198
Épuration et évacuation des eaux d'égouts	2 426 550	2 341 687	2 369 640
Facturation et perception	54 685	74 355	64 318
	3 899 154 \$	3 707 061 \$	3 669 333 \$
<i>Services financiers - général</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	1 972 000 \$	1 793 292 \$	1 995 361 \$
Emprunt - Hôtel de Ville			
Intérêts - long terme	486 084	486 084	507 547
	2 458 084 \$	2 279 376 \$	2 502 908 \$
<i>Services financiers - eau</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	678 000 \$	680 136 \$	701 893 \$
<i>Services financiers - égouts</i>			
Service de la dette			
Intérêts - long terme	328 000 \$	331 909 \$	328 645 \$